

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

075507504

N/A



Fiche de données de sécurité

Date de publication : 01 mai 2009

Date de révision : 29 mai 2015

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit

Nom du produit Accufilm IV

Autres moyens d'identification

SDS # S020

N° UN/ID UN1170

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Liquide de marquage dentaire.

Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Parkell, Inc.
300 Executive Drive
Edgewood, NY 11717

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise (631) 249-1134

Numéro de téléphone d'urgence (24 heures) INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Apparence Liquide bleu

État Physique Liquide

Odeur Alcool

Classification

Liquides inflammables

Catégorie 2

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

Vapeur et liquide hautement inflammables



Déclarations de mise en garde – Prévention

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer

Conserver le conteneur bien fermé

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception Utiliser un équipement anti explosion.

Utiliser uniquement des outils ne provoquant pas d'étincelles

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Déclarations de mise en garde - Réponse

En cas d'exposition ou d'inquiétude : Consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Éliminer / Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche

EN CAS D'INCENDIE : Utiliser du CO₂, de la poudre chimique sèche ou de la mousse pour l'extinction

Déclarations de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit fermé à clé

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais

Déclaration de mise en garde - Élimination

Éliminer le produit et/ou le conteneur auprès d'une installation de traitement des déchets agréée

Autres dangers

Toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée

3. Composition / INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS

Nom chimique	No CAS	Poids-%
Éthanol	64-17-5	40 à 60
Oxyde de titane(IV)	13463-67-7	15 à 40
Talc	14807-96-6	0,1 à 5

Si le nom chimique/numéro CAS est « propriétaire » et/ou si le % en poids est répertorié comme une plage, l'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage de composition ont été retenus en tant que secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Conseils Généraux

Fournir la FDS au personnel médical pour le traitement.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver la zone de contact abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Inhalation

Déplacer à l'air libre.

Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Symptômes et effets les plus importants**Symptômes**

L'exposition à des concentrations supérieures à 1000 ppm peut provoquer des maux de tête, une irritation des yeux, du nez, de la gorge et, si elle se poursuit pendant une heure, de la somnolence et de la lassitude, une perte d'appétit et une incapacité à se concentrer.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Remarques pour le médecin	Traiter de façon symptomatique.
----------------------------------	---------------------------------

5. MESURES À PRENDRE POUR LUTTER CONTRE LE FEU**Moyens D'Extinction Appropriés**

Dioxyde de carbone (CO₂). Produit chimique sec.

Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
---	----------------

Dangers spécifiques liés aux produits chimiques

Vapeur et liquide hautement inflammables.

Produits de combustion dangereux La combustion produira des fumées et des gaz toxiques.

Sensibilité aux décharges électrostatiques	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
---	--

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé.
----------------------------------	--

Précautions environnementales	Voir la Section 12 pour plus d'informations.
--------------------------------------	--

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité.
--------------------------------	---

Méthode de nettoyage	La zone de déversement peut être glissante. Absorber le déversement avec un matériau absorbant non combustible. Éliminer le produit et/ou le conteneur auprès d'une installation de traitement des déchets agréée.
-----------------------------	--

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité**

Conseils pour une manipulation en toute sécurité	Manipuler en appliquant les règles habituelles d'hygiène et de sécurité. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Maintenir le conteneur bien fermé. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser un équipement anti-explosion. Utiliser uniquement des outils ne provoquant pas d'étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
---	---

Conditions pour un stockage sûr, y compris toutes les incompatibilités

Conditions de stockage	Conserver le contenant fermé hermétiquement dans un endroit sec et bien ventilé. Garder dans un endroit fermé à clé.
Matériaux incompatibles	Oxydants. Peroxydes. Persulfates. Lumière. Chaleur. Acide nitrique. Ammoniac. Amines. Halogènes. Composés halogènes.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Nom chimique	ACGIH VLS	OSHA LEP	NIOSH IDLH
Éthanol 64-17-5	LECT : 1000 ppm	MPT : 1000 ppm MPT : 1900 mg/m ³ (libéré) MPT : 1000 ppm (libéré) MPT : 1900 mg/m ³	IDLH : 3300 ppm MPT : 1000 ppm MPT : 1900 mg/m ³
Oxyde de titane(IV) 13463-67-7	MPT : 10 mg/m ³	MPT : 15 mg/m ³ poussière totale (libéré) MPT : 10 mg/m ³ totale poussières	IDLH : 5000 mg/m ³
Talc 14807-96-6	MPT : 2 mg/m ³ de matière particulaire ne contenant pas d'amiante et < 1 % de silice cristalline, fraction inhalable	(libéré) MPT : 2 mg/m ³ poussière respirable <1% Silice cristalline, ne contenant pas d'amiante TWA : 20 mppcf si 1% Quartz ou plus, utilisez la limite Quartz	IDLH : 1000 mg/m ³ MPT : 2 mg/m ³ ne contenant pas d'amiante et <1 % de poussière respirable de quartz

Contrôles techniques appropriés

Contrôles d'ingénierie Appliquer des mesures techniques pour respecter les seuils d'exposition professionnelle.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage Lunettes de sécurité ou lunettes de protection si nécessaire.

Protection corporelle et cutanée Gants en caoutchouc ou en PVC.

Protection respiratoire Protection respiratoire approuvée par le NIOSH pour les gaz organiques si nécessaire.

Considérations d'hygiène générales Manipuler en appliquant les règles habituelles d'hygiène et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État Physique	Bleu	Odeur	Alcool
Apparence	Liquide	Seuil d'odeur	Non déterminé
Couleur	Bleu liquide		
Propriétés	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	Non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé		
Point d'ébullition	77,7 °C / 172 °F		
Point d'éclair	13,3 °C / 56 °F		
Taux d'évaporation	1,5	(Acétate butylique = 1)	
Inflammabilité (Solide, Gaz)	Non déterminé		
Limites supérieures d'inflammabilité	3%		
Limite inférieure	15%		

d'inflammabilité		
Pression de vapeur	40 mmHg	@ 19° F
Densité de la vapeur	1,59	(Air=1)
Densité relative	1,38	(Eau = 1)
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de partage	Non déterminé	
Température D'Auto-Inflammation	Non déterminé	
Température De Décomposition	Non déterminé	
Viscosité Cinématique	Non déterminé	
Viscosité Dynamique		
Propriétés explosives		
Propriétés oxydantes	Non déterminé	
Informations supplémentaires	Pourcentage de volatils : 50%	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non requis dans des conditions d'utilisation normales.

Stabilité chimique

stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en cas de traitement normal.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matériaux incompatibles

Oxydants. Peroxydes. Persulfates. Lumière. Chaleur. Acide nitrique. Ammoniac. Amines. Halogènes. Composés halogènes.

Produits de décomposition dangereux

Vapeurs et gaz toxiques.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les modes d'exposition probables

Information produit

Contact avec les yeux Éviter tout contact avec les yeux.

Contact avec la peau Éviter tout contact avec la peau.

Inhalation Éviter de respirer la vapeur ou le brouillard.

Ingestion Ne pas ingérer.

Informations sur les composants

Nom chimique	Orale DL50	Dermique DL50	Inhalation CL50
Éthanol 64-17-5	= 7060 mg/kg (rat)	-	= 124,7 mg/L (Rat) 4 heures
Oxyde de titane(IV) 13463-67-7	> 10000 mg/kg (rat)	-	-

Informations sur les effets physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Veuillez consulter la section 4 de cette fiche de données de sécurité pour les symptômes.

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a répertorié un ingrédient comme cancérogène.

Le produit dans son ensemble n'a pas été testé. L'éthanol s'est avéré cancérogène dans des études à long terme uniquement lorsqu'il est consommé sous forme de boisson alcoolisée. Le dioxyde de titane est un cancérogène possible lorsqu'il apparaît sous forme de poussière respirable.

Nom chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Éthanol 64-17-5	A3	Groupe 1	Connu	X
Oxyde de titane(IV) 13463-67-7		Groupe 2B		X
Talc 14807-96-6		Groupe 3		

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - Cancérogène pour les animaux

IARC (International Agency for Research on Cancer - Centre international de Recherche sur le Cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2B - Possiblement cancérogènes pour les humains

Les composants du groupe 3 du CIRC ne sont "pas classés comme cancérogènes pour l'homme"

NTP (Programme national de toxicologie)

Connu - Cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé au travail du Département américain du travail)

X - Présent

Mesures numériques de toxicité

Non déterminé

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

Informations sur les composants

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Éthanol 64-17-5		12,0 à 16,0: 96 heures Oncorhynchus mykiss mL/L CL50 statique 13400 - 15100 : 96 heures Pimephales promelas mg/L CL50 écoulement 100 : 96 heures Pimephales promelas mg/L CL50 statique	CE50 = 34634 mg/L 30 min CE50 = 35470 mg/L 5 min	9268 - 14221: 48 heures Daphnia magna mg/L CL50 2: 48 heures Daphnia magna mg/L CE50 Statique 10800 : 24 heures Daphnia magna mg/L CE50
Talc 14807-96-6		100: 96 heures Brachydanio rerio g/L CL50 semi-statique		

Persistance / Dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de partition
Éthanol 64-17-5	-0.32

Autres effets indésirables

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.
Emballages contaminés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Statut des déchets dangereux de la Californie

Nom chimique	Statut des déchets dangereux de la Californie
Éthanol 64-17-5	Toxique Inflammable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Note**

Please see current shipping paper for most up to date shipping information, including exemptions and special circumstances.

DOT

N° UN/ID	UN1170
Nom d'expédition	Solution d'alcool éthylique
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II

IATA

N° UN/ID	UN1170
Nom d'expédition	Solution d'alcool éthylique
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II

IMDG

N° UN/ID	UN1170
Nom d'expédition	Solution d'alcool éthylique
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Éthanol	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X
Oxyde de titane(IV)	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X
Talc	Présent	X		Présent		Présent	X	Présent	X	X

Légende :*TSCA - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory**DSL/NDL - Canadian Domestic Substances List/Non-Domestic Substances List**EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Chemical Substances/European List of Notified Chemical Substances**ENCS - Japan Existing and New Chemical Substances**IECSC - China Inventory of Existing Chemical Substances**KECL - Korean Existing and Evaluated Chemical Substances**PICCS - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances**AICS - Inventaire australien des substances chimiques***Règlement fédéral américain****CERCLA**

Ce matériau, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée en tant que substance dangereuse en vertu de la loi CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355).

SARA 313

Section 313 du Titre III de la loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences de déclaration de la loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

CWA (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluante conformément à la loi sur la qualité de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Réglementations des états américains**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65.

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Éthanol - 64-17-5	Carcinogène Développemental
Oxyde de titane(IV) - 13463-67-7	Carcinogène

É.-U. Réglementations des États-Unis sur le droit à l'information

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvania
Éthanol 64-17-5	X	X	X
Oxyde de titane(IV) 13463-67-7	X	X	X
Talc 14807-96-6	X	X	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA**Dangers pour la santé****Inflammabilité****Instabilité****Dangers spéciaux**

0

3

0

Non déterminé

HMIS**Dangers pour la santé****Inflammabilité****Risques Physiques****Protection**

Non déterminé

Non déterminé

Non déterminé

personnelle

Non déterminé

Date de publication :

01 mai 2009

Date de révision:

29 mai 2015

Remarque sur la révision :

Nouveau format

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes selon nos connaissances et informations à la date de sa publication. Les informations données ne sont destinées qu'à des recommandations pour une manipulation, un usage, un stockage, un transport et une mise au rebut en toute sécurité, et ne seront pas considérées comme une garantie ou une spécification relative à la qualité. Les renseignements présentés ne visent que le produit désigné spécifiquement et peuvent ne pas être valables si le produit est combiné à d'autres produits ou procédés, sauf mention contraire du texte.

**Fin de la fiche
signalétique de sécurité
de produit**